



Ordonnance de télécom CRTC 2015-219

Version PDF

Autre référence : 2011-430

Ottawa, le 26 mai 2015

ISP Telecom Inc. – Approbation définitive des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
ISP Telecom Inc.	10	le 5 juillet 2011
	11	le 6 juillet 2011
	12	le 7 juillet 2011
	13	le 9 juillet 2011
	13A	le 12 juillet 2011

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général